

Sommaire

1. Mémo du chef de bord responsable
Rappels réglementaires pour une bonne cohabitation de tous
2. Règles de navigation spécifiques au bassin d'Arcachon
Navigation dans l'ouvert du Bassin d'Arcachon
3. Règles de navigation dans l'estuaire, les lacs et les rivières
La navigation sur les plans d'eau du département de la Gironde
4. Règles de navigation dans les lacs
5. Équipement de sécurité des navires de plaisance
6. Précisions sur les équipements de sécurité
7. Formalités administratives liées aux navires de plaisance
8. Réglementation des loisirs nautiques
Zoom 1 : véhicules nautiques à moteur
9. Réglementation des loisirs nautiques
Zoom 2 : Planches aérotractées
Zoom 3 : Engins de plage
10. Réglementation des loisirs nautiques
Zoom 4 : Embarcations propulsées par énergie humaine
Zoom 5 : Engins à sustentation hydropropulsés
Zoom 6 : Activités nautiques tractées
Plongée sous-marine et matériel
11. Balisage des plages et Mises à l'eau
Carte du balisage des chenaux et esteys (SIBA)
Schéma directeur du lac Hourtin-Carcans
12. Bons gestes environnementaux en mer
Règles de mouillage dans le bassin d'Arcachon
13. Réserve naturelle nationale du Banc d'Arguin (*décret 1012/945 du 10/05/2017*)
Réglementation de la pêche dans la RNN
14. Ensemble des périmètres en vigueur dans la RNN Arguin
Mouillage et stationnement des navires et engins de plages la journée
15. L'île aux oiseaux : lieu emblématique du Conservatoire du littoral
Autres sites sensibles
16. Pêche maritime de loisir
17. Différents types de pêches
Règles de pêche de loisir dans l'estuaire
18. Tailles légales
Pêche à pied de loisir, les bonnes pratiques

Préambule

Marins d'un jour ou du quotidien, vous profitez d'un espace maritime exceptionnel que constitue le littoral de la Gironde et plus particulièrement le bassin d'Arcachon.

Ce guide est l'objet d'un travail rigoureux d'actualisation de la réglementation par les agents de la DDTM (Service Maritime et Littoral) (Unité littorale des Affaires maritimes), en lien avec les représentants des usagers, afin de vous permettre de naviguer dans les meilleures conditions de sécurité et de partage des usages. Il expose à la fois les réglementations internationales et nationales, ainsi que les règles de navigations spécifiques au bassin d'Arcachon et à l'estuaire de la Gironde, instituées par le préfet maritime de l'Atlantique. Il rappelle également les règles en matière de pêche de loisir. Ce livret est une synthèse et ne saurait être exhaustif.

Le service maritime et littoral de la DDTM de la Gironde est à votre disposition, dans ses bureaux d'Arcachon ou en mer, pour vous apporter tous les compléments pratiques qui vous seraient utiles. Dans l'intérêt de tous, n'hésitez pas à le solliciter ou à consulter les éléments mis en ligne sur le site internet www.gironde.gouv.fr.